



REPUBLIQUE FRANCAISE

**DEPARTEMENT DU CALVADOS
SYNDICAT DES EAUX DU BOCAGE VIROIS**

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL**

Séance du Mardi 04 Mars 2025

**AFFAIRES GENERALES
CREATION D'UN POSTE D'AGENT D'EXPLOITATION RESEAUX
EN CDI DE DROIT PRIVE A TEMPS COMPLET
Délibération n°05/2025**

Date de convocation des Délégués Syndicaux	24 février 2025
Date d'affichage	24 février 2025
Nombre de Membres dont le Comité Syndical est composé	49
Nombre de Délégués en exercice	49
Nombre de Délégués qui assistaient à la séance	25
Nombre de Procurations	04

L'an deux mil vingt-cinq, le quatre mars, à 17h00, les membres du Comité Syndical, légalement convoqués, se sont réunis en séance publique, à la salle des fêtes de Roullours - 14500 VIRE NORMANDIE, sous la présidence de Monsieur Francis HERMON, Président.

Etaient présents : Mesdames et Messieurs ARNAUD Christine, BASYN Dirk, BESSIN Irène, BROGNIART Frédéric, CHANU Hervé, CHENEL Fernand, DESMOTTES Nicole, DROULLON Joël, DUFLOT Alain, DUVAUX Maryse, FERGANT Françoise, GALLIER Pierre-Henri, HERBERT Jean-Luc, HERMON Francis, HEUDE Valérie, JUS Eric, LAFOSSE Jean-Marc, LECHERBONNIER Alain, LEFRANCOIS Denis, MALOISEL Gilles, MAROT DECAEN Michel, MARTIN Eric, MURIER Jean-Pierre, SILLERE Michel et VELANY Guy.

Etaient absents excusés : Mesdames et Messieurs ALLEGRE Gilles, BAZIN Lucien, BRISON-VALOGNES Coraline, CATHERINE Pascal, DECLOMESNIL Alain, FAUDET Olivier, GOSSMANN Patrick, GUETTIER Mickaël et LETELLIER Nadine.

Etaient absents : Mesdames et Messieurs BENOIST Bernard, COUPEAUX Alain, COURTEILLE Jacques, DEBROIZE Pascal, ENGUEHARD Samuel, GOETHALS Corentin, LELARGE Michel,

LENOBLE Angélique, **LEVERT** Joël, **MAINCENT** Lyliane, **RAVENEL** Georges, **RUALT** Jean-Claude, **ROBBES** Martine, **ROSSI** Annie et **WIELGOSIK** Frédéric.

Procurations : de Monsieur **ALLEGRE** Gilles à Madame **FERGANT** Françaises, de Monsieur **CATHERINE** Pascal à Monsieur **LEFRANCOIS** Denis, de Monsieur **GOSSMANN** Patrick à Monsieur **DROULLON** Joël et de Monsieur **GUETTIER** Mickaël à Monsieur **BROGNART** Frédéric.

Le quorum étant atteint, le Comité Syndical peut valablement délibérer.

La séance a été déclarée ouverte à 17h11.

Monsieur **CHANU** Hervé a été nommé secrétaire de séance.

En remplacement du poste d'agent de Maîtrise relevant de la Fonction Publique Territoriale qui vient d'être supprimé par délibération numéro 4/2025, la nécessité du service le justifiant.

Vu l'avis favorable du Comité Social et Economique, faisant office au sein du Syndicat de Comité Technique, en date du 25 février 2025 et suivant l'avis favorable des membres du bureau ;

Après délibération, les conseillers syndicaux à l'unanimité des présents créent à compter du 16 avril 2025 le poste suivant, en contrat à durée indéterminée de droit privé :

FILIERE TECHNIQUE			
Intitulé du Poste	Groupe Convention collective IDCC 2147	Equivalent temps plein ETP	TEMPS COMPLET / PARTIEL
Agent d'exploitation réseaux	II	1	Temps complet

Le tableau des effectifs sera mis à jour et annexé à la présente délibération.

Fait et délibéré en séance publique les, jour, mois et an susdits et ont signé au registre les membres présents.

POUR COPIE CERTIFIEE CONFORME

Le PRESIDENT
du Syndicat des Eaux du Bocage VIROIS,
Francis HERMON

Certifiée exécutoire après transmission à
La Sous-préfecture de Vire et publication

